

Saint Pantaléon de Larche, le 5 juillet 2018



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

INSTALLATION DES BORNES CANINES



Dans le cadre de sa politique en direction de la propreté des espaces publics, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche développe l'installation de bornes canines.

En effet, les déjections animales peuvent constituer des nuisances importantes pour les riverains et les usagers du domaine public. Une campagne de pose de bornes vient d'être conduite par les services techniques pour compléter les équipements en centre bourg au niveau de la Z.A.C de la Nicomédie, de la salle des fêtes, du cimetière, de l'avenue Galandy, de la rue Baudelaire côté boulevard de Féletz. Cette initiative complète les équipements en place au Parc des Sports, au Parc de Lestrade. Les usagers sont invités à respecter ces installations, prendre les sacs nécessaires et surtout à les déposer dans les poubelles prévues sous les bornes.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr